

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 9 avril 2018, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

4332, rue Joubert

Permettre une marge avant de 4,4 m au lieu de 4,5 m.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 13 mars 2018.

La secrétaire d'arrondissement  
Marie Marthe Papineau, avocate